

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°248 DU 31 OCTOBRE 2022 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

**Interview**

Refus du quatuor de venir autour de la table

**« S'ils ne reviennent pas, la Guinée ne va pas cesser de respirer »** P.3  
**(Mohamed Cissé du PEDN)**



**Édito à vue d'Aigle**

## L'impérieuse nécessité de préserver l'unité des Guinéens !

Au regard de la situation sociopolitique, il devient de plus en plus impérieux de s'investir dans la préservation de l'unité des Guinéens, sans laquelle aucun projet de développement n'est viable. La semaine dernière, les échanges entre Toumba Diakité, un accusé dans le massacre du 28 septembre 2009, et un avocat de l'ancien chef de la junte, Dadis Camara, au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry, ont permis aux Guinéens de se rendre compte, avec regret, que le communautaire est bel et bien en train de prendre des proportions inquiétantes dans leur pays. La Guinée est pourtant une famille indivisible, comme l'a prouvé l'écrivain Nèné Moussa Maleya Camara, dans son célèbre ouvrage intitulé «La Guinée est une famille»... P2

FLORAISON DES FORAGES EN GUINÉE



P.11

**Le Directeur du Centre National des gestions catastrophiques et le DG de la SEG alertent!**

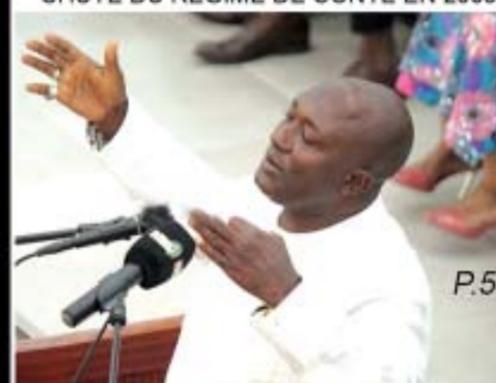
BAKARY GOYO ZOUMANIGUI,  
VICE-PRÉSIDENT DE L'UFR



P.5

**« Notre secrétaire exécutif, c'est le seul responsable d'un parti politique qui est en prison... »**

CHUTE DU RÉGIME DE CONTÉ EN 2008



P.5

**Toumba raconte la nuit qui changea tout...**

Santé/documentation scientifique P.7

**Le Centre National de Formation et Recherche en Santé Rurale de Maferinyah et ses partenaires finalisent un projet de quatre articles !**

Dialogue politique P.6

**Le Premier ministre à la rencontre de la CPR**

Conakry P.6

**Un jeune homme accusé d'avoir abusé sexuellement d'une fillette de 5 ans**

## Édito à vue d'aigle



### L'impérieuse nécessité de préserver l'unité des Guinéens !

**A**u regard de la situation sociopolitique, il devient de plus en plus impérieux de s'investir dans la préservation de l'unité des Guinéens, sans laquelle aucun projet de développement n'est viable. La semaine dernière, les échanges entre Toumba Diakité, un accusé dans le massacre du 28 septembre 2009, et un avocat de l'ancien chef de la junte, Dadis Camara, au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la cour d'appel de Conakry, ont permis aux Guinéens de se rendre compte, avec regret, que le communautaire est bel et bien en train de prendre des proportions inquiétantes dans leur pays. La Guinée est pourtant une famille indivisible, comme l'a prouvé l'écrivain Nèné Moussa Maleya Camara, dans son célèbre ouvrage intitulé «La Guinée est une famille». Quand il s'est emparé du

pouvoir le 5 septembre 2021, le colonel Mamadi Doumbouya a fait savoir qu'il fait du rassemblement des Guinéens l'une de ses priorités. Ainsi, les premières nominations de l'ancien commandant du groupement des forces spéciales ont été faites en tenant compte de l'équilibre ethnique et régional. Les assises nationales ont été organisées pour amener les Guinéens à se parler, à se pardonner et à regarder dans la même direction. Les Guinéens n'ont plus besoin d'être divisés sur des bases irrationnelles (ethnie, région, religion, appartenance politique). Chaque Guinéen se doit d'agir pour unir et rassembler autour d'un projet commun profitable à tous. Dans leurs discours qu'ils auront à tenir à différentes occasions, les leaders politiques, les activistes de la société civile, les leaders religieux, les sages des coordinations régionales, les avocats, les syndicalistes seraient bien inspirés de faire preuve de retenue et de responsabilité. Personne n'a intérêt à ce que la Guinée, notre maison commune, brûle. Tout doit être mis en œuvre pour préserver jalousement l'unité des Guinéens de l'intérieur et de la diaspora. Que les apôtres de la division mettent de l'eau dans leur vin et qu'ils gardent à l'esprit que les Guinéens des quatre régions naturelles, de toutes les ethnies, de toutes les religions sont condamnés à vivre ensemble et à travailler à la transformation qualitative de leur pays au triple plan politique, économique et social. La division n'arrange que ceux qui divisent.

La préservation de l'unité nationale doit être l'affaire de tous et de chacun. Apprenons à vivre en harmonie avec notre conscience et en nous éloignant de toute action qui serait de nature à diviser les Guinéens qui, ont l'obligation de travailler à l'édification d'une nation forte de sa diversité et prospère.

**Kéfina Diakité**

Kalémodou Yansané à l'AG de l'UFDG  
*« Nous comptons plus de 50% des électeurs guinéens toutes régions confondues... »*

**Lors de l'Assemblée générale de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 29 octobre, Kalémodou Yansané, un des vice-présidents de la formation politique de Cellou Dalein Diallo, a clairement indiqué que leurs portes sont grandement ouvertes au Premier ministre et à son équipe. A l'en croire, l'UFDG a tout intérêt à recevoir Dr Bernard Goumou pour lui expliquer les préalables du parti.**



« Nous, nous avons tout intérêt à aller au dialogue. Nous comptons plus de 50% des électeurs guinéens toutes régions confondues. Est-ce que nous avons intérêt à ne pas aller au dialogue ? On chante partout qu'ils ne veulent pas recevoir le Premier ministre. Qui vous a dit qu'on ne veut pas recevoir le Premier ministre ? (...). Il n'y a pas d'entrave à ça. D'ailleurs, ça sera l'occasion pour nous de lui présenter nos préalables, de lui présenter nos petits problèmes, les subventions que l'État doit accorder aux différents partis politiques. Je n'ai pas entendu au niveau de l'UFDG officiellement qu'on refuse de recevoir un

Premier ministre », a indiqué Kalémodou Yansané devant cadres et militants de l'UFDG réunis en assemblée générale. Il faut dire que cette position du natif de Forecariah est loin de celle d'un autre vice-président, Dr Fodé Oussou Fofana, qui, dans ses sorties, a invariablement martelé qu'ils ne sont pas disposés à recevoir les facilitatrices. Depuis le Canada, le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, a lui aussi fait une sortie pour dire que par rapport au Premier ministre, aucune décision de le recevoir ou pas aux sièges des Coalitions n'est encore prise.

**Kéfina Diakité**

## Refus du quatuor de venir autour de la table « S'ils ne reviennent pas, la Guinée ne va pas cesser de respirer » (Mohamed Cissé du PEDN)

La Coalition pour le Changement dans l'Espoir (CEE) dirigée par le président du PEDN Lansana Kouyaté a reçu le jeudi dernier le Premier ministre Dr Bernard Goumou et les trois Facilitatrices dans le cadre des consultations. Dans une interview accordée à notre rédaction, le chargé de communication du PEDN est revenu sur le déroulé à huis-clos de cette rencontre. Mohamed Cissé estime que le refus du quatuor de participer à ce dialogue n'empêche pas la Guinée d'aller de l'avant.

**L'Aigleinfos :** Le suspense est fini. Le Premier ministre, chef du gouvernement, Dr Bernard Goumou et les trois facilitatrices, étaient attendus au siège de votre coalition CEE le jeudi 27 octobre 2022. Dites-nous, il a été question de quoi ?

**Mohamed Cissé :** Il était question de la transition de manière globale. La discussion était axée sur le délai de la transition. Il y a un très grand pas dans ce sens. Vous avez suivi le communiqué de la CEDEAO et du gouvernement de la République de Guinée par rapport à la question. Et aujourd'hui, il était question maintenant de voir dans quelle mesure le dialogue pourrait se tenir. Et nous avons donné notre avis par rapport à l'arrêté du Premier ministre qui disait que les débats allaient se tenir en plénière. Et s'il n'y a pas d'entente au niveau des plénières, on vient en groupe. Nous avons estimé que ça ne serait pas la bonne méthodologie. Nous avons donné un certain nombre de points.

**L'Aigleinfos :** Quelles ont été vos propositions ?

**Mohamed Cissé :** Nous avons dit, il faut discuter par coalition politique. Entre société civile on discute. A partir de-là, on peut venir en plénière pour annoncer la bonne nouvelle s'il faut ou bien pendant que les contradictions fondamentales seraient réglées, on vient maintenant pour des contradictions mineures. Et ça permet de faire une communication officielle là-dessus. Mais on ne peut pas commencer en plénière. Quand si ça échoue là-bas, ça devient encore plus compliqué la suite. Au-delà, nous avons réitéré notre conviction selon laquelle on ne saurait faire de troc entre la justice et la paix. Par exemple, il faut mettre fin à la CRIEF, il



faut mettre fin aux poursuites judiciaires parce qu'il faut avoir la paix. Si nous faisons cela, nous allons institutionnaliser l'impunité.

**L'Aigleinfos :** Vous, vous pensez que sans le quatuor aujourd'hui, on peut parler dialogue dans la sincérité ?

**Mohamed Cissé :** Le souhait est qu'ils viennent. Mais personne n'est indispensable aussi. La Guinée ne va pas cesser de fonctionner parce que tout simplement il y a un groupe qui ne veut pas. Notre souhait est qu'ils viennent. Nous avons recommandé au Premier ministre et aux facilitatrices de tout mettre en œuvre pour que le quatuor revienne. Et s'ils ne reviennent pas, la Guinée ne va pas cesser de respirer. Mais le souhait est qu'ils viennent.

**L'Aigleinfos :** Est-ce qu'une date a été donnée par le Premier ministre pour le démarrage effectif de ce dialogue ?

**Mohamed Cissé :** Bon, il a dit que ce serait très bientôt et que le report s'explique par la demande des facilitatrices qui n'avaient pas bouclé leur travail. Et l'étape suivante était sa tournée. Donc il va boucler à son tour. Et quand ce serait le cas, la rentrée

du dialogue sera annoncée en prenant compte de tout ce que nous avons observé en termes de méthodologie, que les discussions seront menées de telle sorte qu'ils n'y ait d'entrave à la conduite du dialogue.

**L'Aigleinfos :** Est-ce que vous avez remis un document ou memorandum par exemple au Premier ministre ?

**Mohamed Cissé :** Le président fait toute sa communication sur un document sous forme télégraphique. C'est cela qui a été remis aux facilitatrices. Je crois qu'elles étudieront. Et s'il y a besoin d'éclaircissement, elles ont nos contacts. Nous ne manquerons pas les détails aussi.

**L'Aigleinfos :** Après cette première

rencontre, est-ce qu'une autre rencontre est prévue avant l'ouverture du dialogue ?

**Mohamed Cissé :** ça n'a pas été annoncé aujourd'hui. Mais ce qui est clair, l'ouverture du dialogue ne va plus tarder selon ce que nous avons tiré des communications.

**L'Aigleinfos :** Dans quel esprit le Premier ministre et les trois facilitatrices sont partis ? Et vous, est-ce que vous êtes convaincu que ça a été une rencontre sincère ?

**Mohamed Cissé :** Oui c'était sincère. Et nous estimons aussi que c'était le cas chez eux. Et pour le reste, nous allons faire confiance à l'avenir.

**L'Aigleinfos :** Merci monsieur Cissé d'avoir répondu à nos questions.

**Mohamed Cissé :** Je vous en prie. Et c'est à moi de vous remercier.

Interview réalisée par Amadou Tidiane Diallo

## Commune de Matoto Un mort et des dégâts importants dans un incendie à Yimbaya

Marie Viviane Adjoua, une fillette de 7 ans, a trouvé la mort le vendredi dernier dans un incendie à Yimbayah, dans la commune de Matoto. Un drame sur lequel Balla Condé, président du conseil de quartier, est revenu.

« C'est aux environs de 12 heures que mon président de conseil de la jeunesse de Yimbayah m'a appelé pour m'informer qu'il y a un incendie grave qui s'est déclaré dans le foyer du chef coutumier feu Elhadj Diané Camara. L'incendie implique la dame Aïcha Soumah qui était dans la maison dont la camarade vend l'essence au marché noir devant la concession. C'est là où s'est déclenché le feu. On m'a fait savoir qu'elle avait le

fourneau à côté. C'est ainsi que le carburant a attiré le feu. Les gens criaient qu'il y avait une petite dedans et effectivement il y avait une petite que sa mère avait oubliée là qui ne résidait pas dans le quartier mais qui étudiait dans le quartier à la base militaire. Elle était venue voir sa mère et c'est de là qu'elle a trouvé la mort. Quand les sapeurs-pompiers sont arrivés, on était obligés encore de demander les renforts parce qu'il y avait des bidons

d'essence dans la concession et l'essence, c'est comme un explosif », a expliqué Balla Condé, président du conseil de quartier. « Il a fallu l'intervention des pompiers de l'usine KKT et l'intervention des jeunes du quartier qui ont cassé les murs et ont fait sortir les matelas et d'autres combustibles pour que les dégâts ne continuent pas », a-t-il ajouté.

Kèfina Diakitè

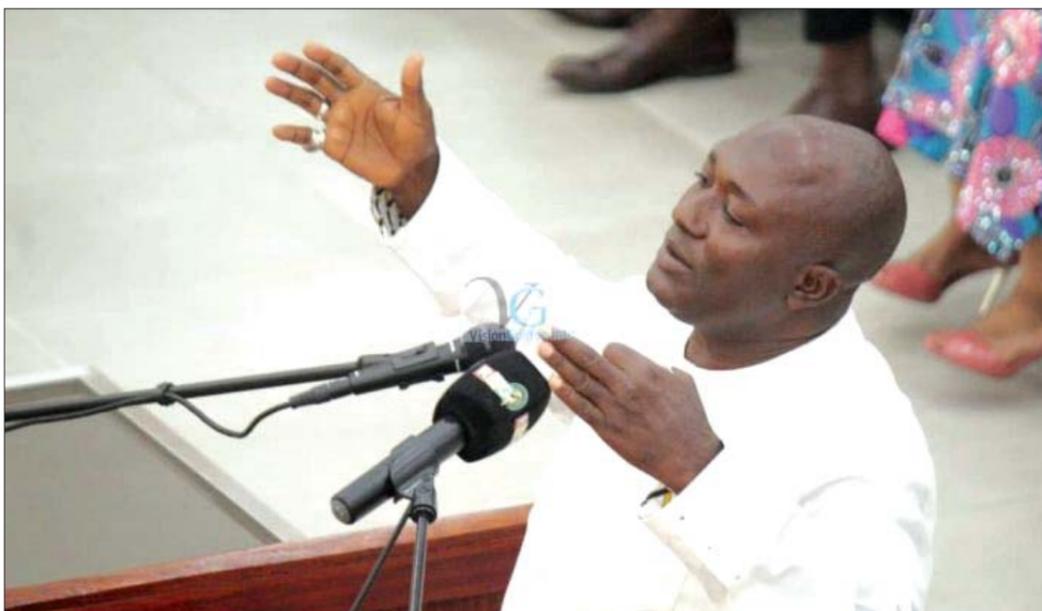
## Chute du régime de Conté en 2008

*Toumba raconte la nuit qui changea tout...*

**Appelé à la barre mercredi, 19 octobre dernier pour livrer sa version des faits dans le massacre du 28 septembre 2009, Aboubacar Diakité alias « Toumba », l'aide de camp du capitaine Mousa Dadis Camara, président de la transition à l'époque, est revenu sur ses rapports avec Dadis et pourquoi il a juré fidélité à ce dernier. À l'en croire, le président Dadis ne mange et ne dormait presque pas, toute sa préoccupation c'était les calculs du pouvoir. Le jour où ils ont appris la mort du Général Lansana Conté, ils étaient dans un motel à Kipé et Dadis dormait sous une pailote.**

**A** sa prise de parole, il est revenu sur comment il est rentré en contact avec Dadis au Camp Alpha Yaya Diallo quelques mois avant la prise du pouvoir par le CNDD et quelques actions qu'ils ont menées ensemble. « C'était entre 2007-2008, je venais d'être muté à la direction générale des services de santé des armées comme chef des services cardiologie, j'étais le médecin chef du bataillon des Rangers basé à Soronkoni [...] À l'époque, je ne connaissais pas le président Dadis, je n'avais jamais entendu parler de lui. Sincèrement ici l'occasion m'est permise de le dire devant lui, je ne l'avais jamais connu. Il était chef de section ou divisionnaire à l'intendance générale des Armées Guinéennes. Ce jour, il s'est déplacé pour venir me chercher dans mon service mais malheureusement, il ne m'a pas trouvé. Mais il a cherché mon numéro avec les collègues médecins, ils le lui ont donné. Le lendemain je viens au service, c'est tout le monde qui me rencontre pour me dire Dadis te cherche, Dadis te cherche. J'ai dit qui est Dadis ? Ils disent tu ne le connais pas ? Parce que c'est quelqu'un qui est généreux parce que si vous rencontrez Dadis, votre problème est réglé. Tout le monde le connaît mais quand il bouge c'est le monde qui est derrière lui. Chacun pose ses problèmes, j'avais un stagiaire Keïta, il dit grand ne va pas moi je le connais, mais ne va pas. J'étais au petit déjeuner, le matin, mon téléphone a sonné, je décroche, il me dit c'est qui ? Je réponds c'est Toumba, Toumba c'est toi ? Où tu es ? Attends, je t'envoie quelqu'un, il envoie un jeune puis on part le trouver dans son bureau. Tout le monde était là-bas, on m'a annoncé seulement, il a laissé tout le monde, on s'est enfermé dedans. C'est ma première rencontre avec le président Dadis ».

Aboubacar Diakité alias Toumba de poursuivre en ces termes : « Après les présentations d'usage, il m'a présenté ses visions, j'ai compris qu'il était concerné par le pouvoir. On s'est mis d'accord au cas où ce n'est



pas un coup d'Etat j'ai dit je suis partant, puisque le pouvoir du président Lansana Conté était à son apogée. Lui aussi ce n'était pas son opinion de faire un coup d'Etat [...] Moi c'est Dadis qui m'a habitué à l'argent, je ne connaissais pas l'argent, moi ce que je connais c'est l'entraînement et les études, c'est tout. Le Coran, l'école, les entraînements, donc c'est comme ça qu'on a travaillé comme ça et au bout de 4 mois. Je veux nommer quelqu'un ici Marcel, on était avec lui depuis ce moment, il a joué un grand rôle. Parce que moi, je ne maîtrisais pas le camp, c'est lui qui devait créer les rapports de forces. Il a travaillé à tel point qu'on a nommé le parrain des caporaux de Conakry. Donc au bout de quelques mois Pivi n'avait personne derrière lui »

Pour renforcer leurs rapports, le capitaine Dadis Camara a fait venir un grand féticheur nommé Foromou, il l'a fait venir de la Forêt, l'objectif dit-il a visé à faire un pacte entre eux avec des consignes strictes pour qu'ils puissent demeurer soudés. « Foromou est venu, on est parti, moi je ne suis pas animiste, mais si je m'abstenais, même si on réussissait, ils allaient penser autre chose. Moi c'est le Coran que je connais. Mais Foromou a été clair, il a tout préparé, on a juré là-dessus. Dadis, Marcel, moi et autres, même le commandant de son salon était là-bas on a juré. Foromou a ajouté celui qui trahit entre vous prendra une balle. Le président Dadis a

mangé. Il a été très clair et il a dit c'est vous qui savez si vous allez manger. Dadis a été le premier à manger, il a dit Toumba j'ai mangé, on a tous mangé. Donc, il y a ce pacte entre nous ».

Pour finir, Toumba a raconté les dernières heures avant la prise du pouvoir après la mort du Président Lansana Conté. « Ce jour-là, nous étions dans un motel dont je faisais cas tout de suite à Kipé à 00h. Dadis, c'est quelqu'un qui ne se repose pas. Il travaille à tout moment, s'il veut se reposer, il faut que son chauffeur le fasse marcher, il ne mange pas, il est toujours dans les calculs du pouvoir. Donc on était là-bas, il dormait sous une pailote à côté de moi. Il y a Béggré qui a beaucoup travaillé dans l'arrivée du pouvoir là, bien qu'il n'a pas de niveau mais à cause de son effort, Béggré [...] qui relevait du camp Camayenne à l'époque et qui mobilisait les hommes là-bas, parce que sa voix passait, pour mettre main sur le camp Camayenne. C'est lui qui jouait ce rôle, ils étaient 2. Mais toujours on est ensemble en réunion avec Dadis. Donc ce jour à 00h, Béggré est venu me souffler à l'oreille, il dit qu'on l'a informé que le président Conté est mort. (Paix à son âme). Dès qu'on me l'a dit, j'ai réveillé le président Dadis comme ça. Lève-toi, on m'a informé que le président est mort. Je lui ai dit de chercher à confirmer. Je fus le 1er à l'informer parce que nous étions ensemble. Il a appelé ses relations qui l'ont confirmé. Tout de suite, la force lui est

revenue comme s'il ne dormait pas. Toumba allons en ville. J'ai dit on ne va pas en ville sinon on risque de se faire prendre... »

L'officier qui est accusé dans le dossier du massacre du 28 septembre 2009, a expliqué pourquoi il a ouvert le feu sur Dadis Camara dont il était l'aide de camp le jeudi 03 décembre 2009, au camp Koundara. A la barre du tribunal criminel de Dixinn, devant le juge Ibrahima Sory II Tounkara, Toumba révèle dans quelles circonstances son patron Mousa Dadis Camara a débarqué au camp Koundara (actuel camp Makambo). Il affirme que le plan était de l'arrêter pour lui faire porter le chapeau du massacre de 2009 : « Les événements du camp Koundara se sont produits un jeudi. D'habitude, c'est la routine, je viens m'enquérir de l'état du président et voir le carnet des activités du jour. Je suis venu le matin, on s'est vu, on s'est salué, il n'y avait pas de mouvement. J'ai décidé de profiter vite ce jeudi pour mettre les moyens à la disposition de ceux qui voulaient organiser le sacrifice pour moi. J'ai appelé un ami dont je vais taire le nom, pour m'aider à avoir l'argent. Ce dernier m'a dit qu'il était en ville.... Je lui ai dit que je vais foncer jusqu'au camp Tombo, comme ça on allait se retrouver là-bas pour qu'il envoie quelqu'un me remettre l'argent. J'ai commencé par les Cases de Bellevue où j'ai pris du temps avant de venir au camp Tombo. J'ai attendu l'argent-là,

j'étais avec Cécé, c'est là mon secrétaire Alpha Ousmane Baldé, si dans son audition il a dit que j'étais avec six (6) hommes, c'était pour rectifier le tir. Parce que lui, l'évènement du 28 septembre l'a trouvé en permission et il était à Kissidougou. J'ai dû lui expliquer la scène de Koundara. J'étais avec six hommes car je me déplace souvent avec cet effectif sans équipage, même pas deux véhicules. Ces six hommes, c'est moi, mon chauffeur, Cécé et trois autres, c'est comme ça je me déplaçais. J'étais avec ce nombre contrairement à ce que mon secrétaire a raconté. Donc, je suis resté à l'attente de cet argent qui est finalement venu me trouver à Tombo. A peine après avoir reçu l'argent, le commandant de Koundara Béggré (qui était aussi au stade) m'a appelé pour me dire que Makambo a arrêté ses hommes. A cet instant, ils (le clan de Dadis ndlr) avaient commencé à mettre leur plan à exécution. J'ai demandé à Béggré pourquoi il ne s'est pas référé ? Comment a-t-il livré ses hommes sans se référer ? Il m'a dit que c'est le Président qui l'a envoyé. J'ai demandé où est-ce qu'ils ont été envoyés ? Il m'a dit que c'est au PM3, chez Baldé (Haut commandant de la gendarmerie nationale). J'ai appelé Makambo pour lui demander où il était. Il m'a dit qu'il était à la hauteur de l'aéroport. Je lui ai demandé qui lui a dit d'arrêter les gens de Béggré ? Il m'a répondu que c'est le président. Je lui ai demandé "qui te commande" ? Il m'a répondu que je ne le commande pas. Je lui ai instruit de retourner et les (les hommes arrêtés) faire sortir. Il m'a dit qu'il ne peut pas. J'ai laissé l'affaire de sacrifice et j'ai pris mon véhicule pour aller au PM3, chez Baldé. J'étais en compagnie de Cécé. Arrivé là-bas, Baldé a commencé à me dire de m'asseoir, je lui ai dit que je ne veux pas l'attendre ; de me dire où les hommes étaient incarcérés. Il m'a dit que c'est au PM3. J'y suis allé, l'endroit était sécurisé. Le colonel Balamou était là-bas.

(Suite page 6)

Bakary Goyo Zoumanigui, vice-président de l'UFR

*« Notre secrétaire exécutif, c'est le seul responsable d'un parti politique qui est en prison... »*

**Après trois mois d'interruption, l'UFR de Sidya Touré a repris le samedi 29 octobre, son assemblée hebdomadaire à son siège national à Matam. Le cadre du dialogue inclusif proposé par le gouvernement pour sortir de la crise a été l'un des sujets abordés au cours de ladite assemblée. Bakary Goyo Zoumanigui, vice-président du parti a déploré entre autres le fait que leur secrétaire exécutif, Saïkou Yaya Barry soit le seul responsable d'un parti politique en prison...**



« Le président du parti est en exil et son Secrétaire exécutif en prison. Aujourd'hui, quand on nous appelle à un dialogue, nous dirons que notre leader n'est pas là, notre Secrétaire exécutif est en prison depuis trois mois. C'est le seul responsable d'un parti politique qui est en prison. Alors comment nous pourrions aller nous asseoir autour d'une table ? L'autre raison pour laquelle le parti ne peut participer à ce dialogue c'est le fait qu'aucune de leurs propositions ne soit prise en compte par le CNRD. Nous, nous avons posé des conditions qui permettent à la tenue d'un dialogue inclusif dans notre pays. En plus de cela, nous avons, dans un mémorandum, remis au CNRD, exprimé ce que nous pensons être bien

pour que la transition se déroule. Apparemment, le contenu de nos différents mémorandums n'a pas été pris en compte dans ce qui se passe. Donc nous attendons. Quand le moment viendra et que nos souhaits seront pris en compte... alors, nous irons à la table. Mais pour le moment, nous suivons », a déclaré le vice-président de l'UFR, Bakary Goyo Zoumanigui. Parlant des facilitatrices, il dira ceci : « nous disons que pour ce choix, il aurait fallu nous associer. Quand vous devez dialoguer, vous cherchez ensemble des voies et moyens pour aboutir à un déroulement acceptable du dialogue. Nous sommes toujours en attente du gouvernement pour qu'il nous associe au dialogue ».

**Kéfina Diakité**

Tournée dans les états-majors des coalitions politiques

*Ce que l'APAV a recommandé au Premier ministre*

**Le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, et les trois facilitatrices (Dr Makalé Traoré, Hadja Aïcha Bah, Mme Guilao Joséphine Léno) sont allés le vendredi dernier à la rencontre des 27 partis membres de l'Alliance des Partis pour la Victoire (APAV) au siège du parti Avenir d'une Guinée Nouvelle (AGN). Des recommandations ont été faites à cette occasion au locataire du palais de la Colombe pour faciliter la mise en place du cadre de dialogue inclusif.**

« La Guinée appartient à nous tous, elle est une et indivisible et c'est notre bien commun. Quand il s'agit de parler de cette Guinée, il faut qu'on se mette autour d'une table pour qu'on puisse parler. Mais quand on parle, il faut que ça soit un dialogue franc, un dialogue sincère », a fait avoir le Premier ministre, Dr Bernard Goumou aux 27 partis qui composent l'Alliance des partis pour la victoire (APAV).

L'honneur est revenu à Mory Kaba, le président du parti AGN, pour parler au nom de l'APAV et faire des recommandations au Premier ministre, chef du gouvernement. « La Coalition APAV est

convaincue que la réussite de ce dialogue inclusif sera annonciatrice d'une Guinée disposée à aller de l'avant. A la lumière de tout ce qui précède, l'Alliance des Partis pour la Victoire (APAV), soucieuse du progrès de la Guinée et, pour éviter la perpétuation d'un tel système qui provoquerait un autre coup d'Etat, recommande d'écouter tous les acteurs guinéens concernés par la transition en vue de connaître leurs avis; de dissocier les dossiers juridiques des dossiers politiques de la Guinée dans l'analyse de la situation actuelle; d'œuvrer en faveur de la mise en place d'un cadre de dialogue permanent; de



permettre que tous les maux de la Guinée soient discutés; de tout mettre en

œuvre, pour l'application des conclusions issues du dialogue », a indiqué Mory

Kaba.

**Kéfina Diakité**

## Chute du régime de Conté en 2008 Toumba raconte la nuit qui changea tout...

Il voulait s'éclipser et partir mais je l'ai rappelé pour lui demander d'y rester. J'étais en colère, j'ai coupé ses grades pour lui demander : où sont les hommes et de les faire sortir". Je les ai fait sortir et les amener à Koundara. C'est ce qui m'a amené au camp Koundara. A Koundara, j'étais assis en train de crier sur Bégri pour lui dire qu'on ne fait pas ce qu'il a fait, à savoir "vendre ses hommes comme ça, et de toujours se référer". Je suis resté dans ça. Ce n'était même pas nécessaire et Dadis pouvait m'appeler. C'est le Général Baldé et Cécé Balamou qui sont partis trouver le Président Dadis trouver au camp, je n'étais pas là-bas et je ne sais pas ce qu'ils lui ont raconté. Dadis ne m'a pas appelé, j'étais devenu une personne à vendre. Il (Moussa Dadis Camara) s'est levé avec tous ses hommes, ils ont débarqué à Koundara, je les ai entendus venir. Il y a un de mes éléments qui m'a dit "ils sont venus go". Je réponds à ce dernier : "laisse, ils n'ont qu'à venir". Quand ils sont arrivés, c'est lui-même (Dadis) qui conduisait encore. A peine qu'il garait, il a sauté en abandonnant le véhicule, c'est le mur du mât qui a stoppé son engin. Général Baldé est témoin parce qu'il était à côté de lui. Général Baldé était un élément central, c'est un ami de Dadis, ils ont dormi ensemble et c'est son oncle aussi côté maternel. Sinon lorsqu'on prenait le pouvoir, lui (Baldé) il était en Haïti. C'est quand il est revenu qu'il a bénéficié de son poste. Donc, Dadis est descendu, j'étais assis, moi. L'état dans lequel je l'ai vu, je ne lui ai même pas donné sa ration (garde à vous), je suis resté assis. Les Cécé étaient à mes côtés. Il a commencé à tempêter, je suis resté assis en train de le regarder. Pendant ce temps, ses hommes m'ont encerclé et chacun a engagé son arme, les propos étaient en train d'être tenus à cet instant. "Tu vas connaître tout de suite ; ce que tu fabriques ici tu vas connaître". Tout ça j'étais assis. Il a tapé ma tête !

Je dis : "Euh" !! Je précise que je suis l'un des conseillers spirituels de Dadis, avant même la prise du pouvoir il le sait, les hommes le savent encore. Les Marcel le savent, j'avais prédit tout ça, ce que nous sommes en train de vivre là. Je l'avais prédit : "quand tu tapes la tête de ton conseiller spirituel, s'il t'avait montré A, il te montrera Z". Pendant ce temps, Makambo était en train de courir pour aller prendre l'autre arme. Les autres hommes avaient leurs armes braquées sur moi. Aussitôt, j'ai dit à ma garde : "donne-moi l'arme ici". Il m'a passé l'arme. Dadis lui était en train de parler. Et, directement j'ai visé la tête (de Dadis). Après j'ai foncé sur les autres. On s'est bagarré, ils ont tiré et Dieu seul sait la suite. C'était une attaque injustifiée et il fallait une réponse proportionnelle à l'attaque... Au camp Koundara, le président Dadis m'a tapé sur la tête et les autres n'avaient pas besoin d'engager leurs armes et m'encercler. Les propos qu'ils tenaient étaient graves. Makambo n'avait pas besoin d'aller prendre un PJR (arme) contre moi. Souvent le terrain commande. Le plan qui était mis en place était de m'exécuter. J'ai bataillé avec Makambo et je l'ai maîtrisé. J'ai tiré sur Dadis sur la tête parce que c'est lui qui en est responsable. Les autres ont tiré c'est Dieu seul qui sait. Makambo a la rage. A la présidence il marche en slip avec des cauris, déshabillé avec les fétiches la nuit. Il intimidait tout le monde. Donc, je me suis précipité sur lui pour dégager l'arme. Il a résisté et on a bataillé. Les autres étaient en train d'allumer le feu mais il y a un secret, c'est Dieu qui connaît. C'est lui qui a fait descendre le fer. Même si tu es préparé c'est le fer qui coupe le fer. On a bataillé et finalement je l'ai exécuté. Ils ont fui. Ils sont descendus dans l'océan atlantique. Le Général Baldé a eu la chance. J'allais le tuer. Il a nagé jusqu'à Boulbinet », a déclaré Aboubacar Diakité.

Amadou Tidiane Diallo

## Dialogue politique Le Premier ministre à la rencontre de la CPR

**Accompagné des trois facilitatrices, le Premier ministre, Dr Bernard Goumou, a entamé une série de rencontres avec les coalitions politiques dans le cadre de la préparation de l'ouverture prochaine du Cadre de dialogue inclusif inter-guinéen. Et c'est avec la CPR de Dr. Faya Millimono a commencé cette série de rencontres.**



ce cadre de dialogue ». La mission du Premier ministre a aussi pour vocation de recueillir les « différentes propositions » des acteurs politiques.

Du côté de la CPR, on se dit disposé à dialoguer avec les autorités pour une transition apaisée et réussie. Selon Jean Bien-Aimé Haba, porte-parole de la coalition, dans le cadre du dialogue en perspective, « personne ne doit être épargné, personne ne doit être ignoré parce que la Guinée est un gain commun ».

Il faut signaler que le quatuor (RPG/Arc-en-ciel, FNDC politique, ANAD, CORED) ferme pour le moment la porte à toutes les sollicitations de rencontres qui lui ont été soumises par les facilitatrices.

Amadou Tidiane Diallo

**A**près des échanges avec les membres de la coalition, le locataire du palais de la Colombe a fait savoir que cette démarche fait suite aux

instructions du président de la République d'aller voir toutes « les parties prenantes, tous les fils et filles de la Guinée, pour ramener tout le monde dans

## Conakry Un jeune homme accusé d'avoir abusé sexuellement d'une fillette de 5 ans

**Un jeune homme âgé d'une vingtaine d'années vient d'être accusé d'avoir abusé sexuellement d'une fillette de 5 ans à Lambanyi, un quartier de la haute banlieue de Conakry. L'OPROGEM l'a présenté à la presse le mardi 25 octobre.**

« C'est un cas de viol sur une fillette âgée de 5 ans. Nous avons été saisis d'une plainte manuscrite le 19 octobre 2022 par le père de la victime. A l'issue de cela, nous avons référé la fille à la médecine légale qui a confirmé l'acte. De fil à l'aiguille, nous avons interpellé un suspect qui a été reconnu par la victime elle-même du nom de Aboubacar Soumah, âgé de 20 ans et peintre de profession domicilié à Lambanyi. », a confié à la presse Capitaine Djenab Sadjo Diallo, chef section enfance par intérim à la Direction Générale de

l'Office de Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs (OPROGEM). Le mis en cause, Aboubacar Soumah, a nié les faits qui lui sont reprochés.

« On m'a accusé de viol. Je ne sais pas qui a fait ça. Je souffre en prison mais je ne sais pas qui a fait ça. Je connais même pas qui a violé la fille. On m'a trouvé à la maison que le commissaire a besoin de moi, de venir au commissariat. Je suis venu au commissariat, on m'a demandé si c'est moi qui ai violé la fille, j'ai dit non, ce n'est pas moi qui ai violé l'enfant. Je suis là pour ça.

On loge ensemble à Lambanyi. Je ne suis pas le seul à Lambanyi mais je ne connais rien dans cette affaire. », a déclaré Aboubacar Soumah, le mis en cause dans ce cas de viol. Comme on le voit, malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation et des actions menées sur le terrain par les services compétents de l'Etat, notamment l'Office de protection du genre, de l'enfance et des mœurs (OPROGEM), les cas de viol continuent de s'enregistrer aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur.

Kéfina Diakité

## Santé/documentation scientifique

# Le Centre National de Formation et Recherche en Santé Rurale de Maferinyah et ses partenaires finalisent un projet de quatre articles !

**Le Centre d'excellence d'Afrique, en collaboration avec le Centre National de Formation et Recherche en Santé Rurale de Maferinyah et l'Institut de médecine tropicale d'Anvers Belgique, a organisé un atelier sous le thème « finalisation de la documentation scientifique FA4 » du 25 au 27 octobre 2022. Durant les trois jours, les 15 participants répartis en quatre groupes ont présenté leur rapport de la finalisation porté sur quatre articles qui seront publiés dans les prochains mois.**

L'objectif de ce séminaire, c'est : identifier la revue scientifique de comité de lecture, adapter aux résultats de chaque étude ; finaliser chaque manuscrit conformément aux instructions de la revue choisie ; préparer et faire la soumission des manuscrits aux revues. Les résultats attendus également, une revue scientifique choisie pour chaque manuscrit ; le finaliser conformément aux instructions aux auteurs et soumettre aux revues. A l'occasion de ce séminaire, Pr Alexandre Delamou a indiqué que le programme FA4 qui s'est étalé sur cinq ans (de 2017 à 2021) a permis de renforcer les capacités de plusieurs partenaires sur le terrain en matière de recherche. Il s'agit de l'Institut de nutrition et de santé de l'enfance de Donka, la maternité de l'hôpital national Ignace Deen et la maternité de l'hôpital régional de Mamou. Le directeur du centre d'excellence d'Afrique pour la prévention et le contrôle des maladies transmissibles de l'université Gamal Abdel Nasser en même temps chef section recherche au centre national de formation et de recherche en santé rurale de Maferinyah, qui relève du ministère de la Santé, mentionne également qu'il y a



tropicale d'Anvers-Belgique et la Guinée à travers deux institutions, à savoir le centre d'excellence d'Afrique pour la prévention et le contrôle des maladies transmissibles qui est de l'université Gamal Abdel Nasser de Conakry et le centre national de formation et de recherche en santé rurale de Maferinyah qui relève du ministère de la Santé. Donc la collaboration scientifique actuellement s'appelle FA5 (Programme de collaboration numéro 5) et qui s'étale de 2022 à 2026 soit sur cinq ans. Alors, ce nouveau projet a été précédé par un autre qu'on a appelé FA4 et qui incluait pour la Guinée uniquement le centre de Maferinyah. Et donc dans le cadre de cet ancien projet qui s'étalait de 2017 à 2021 alors il y a un certain nombre de

Deen et également la maternité de l'hôpital régional de Mamou qui était impliqué dans la mise en œuvre des projets de recherche qui sont concernés par cet atelier »

A en croire le Pr Alexandre Delamou, les 15 participants répartis en quatre groupes pendant le séminaire ont rédigé un article scientifique chacun afin de mieux toucher le public. « Ces quatre articles seront soumis et publiés dans des journaux dans les trois à cinq mois à venir. Et ces articles scientifiques vont augmenter la visibilité scientifique des enseignants chercheurs qui sont impliqués dans cet atelier, mais aussi la visibilité scientifique de la Guinée. Parce que ce sont les expériences réalisées en Guinée qui vont être partagées avec la

ces recommandations pour pouvoir améliorer les activités au quotidien dans leurs services », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, la représentante du programme de collaboration numéro 5 (FA5), Dr Thérèse, enseignante-chercheuse, rappelle que la collaboration institutionnelle entre l'Institut de médecine tropicale d'Anvers Belgique et la Guinée a débuté en 2018. « Chaque année, on a fait des activités pour lesquelles le financement de la coopération belge a été très utile. Étant donné qu'on a dû préparer l'accord-cadre suivant qui a débuté cette année en janvier qui s'appelle FA5, on n'a pas eu un temps de terminer certains articles qui avaient été débutés ; puisqu'il y avait le COVID-19. Donc, c'est pour ça qu'on a fait cet atelier cette fois-ci avec le soutien de la coopération belge sur l'accord-cadre actuel. Mais pour travailler sur les articles qui avaient déjà été commencés sur l'accord précédent et qu'il faut terminer et capitaliser l'accord-cadre actuel. Donc, dans l'accord, il y a trois composantes : recherche, formation et renforcement de capacités du centre lui-même qui peut aller au-delà de tout ce qui est santé ».

Cet atelier est la suite d'un premier qui avait été tenu en 2021 sans l'avoir achevé. A propos, Dr Niane Harissatou, médecin pédiatre à l'Institut de nutrition et de santé de l'enfant, a dit ceci : « On a été répartis en quatre groupes sur des thèmes qui avaient été élaborés au début du projet sur des données qu'on a recueillies durant sept études qu'on avait menées depuis 2019 dans les différentes structures sanitaires, à savoir la maternité d'Ignace Deen, l'Institut de nutrition de santé de l'enfant en l'occurrence des données recueillies dans l'unité de néonatalogie également à l'hôpital régional de Mamou. On avait également utilisé des données recueillies au centre de Maferinyah dans différentes structures sanitaires. Donc c'est qui a fait qu'on a mené cette étude. Et on était en train de faire la rédaction de ce

que nous avons observé au cours de ces différentes études menées. Il faut retenir que ceci est un atout du moment qu'on associe les cliniciens. C'est une très bonne idée de faire sortir un peu du quotidien des soins qu'on fait pour voir avec un œil de santé publique. Un œil qui permet de savoir qu'est-ce qu'on est en train de faire dans nos différentes structures. Qu'est-ce que ça ressort, quels sont les acquis que nous avons durant ces études ? Qu'est-ce qu'on a comme acquis dans les différentes structures, des failles qu'on devrait revoir et d'aller plus loin comparer avec d'autres pays. Donc, c'est un avantage pour cliniciens. Parce que ça nous permet d'avoir des perspectives dans le futur, de mener pour voir qu'est-ce qu'on est en train de faire, et qu'est-ce qu'on devait changer au final ».

Pour finir, Dr Tamba Mina Millimono, assistant de recherche au centre national de formation et de recherche en santé rurale de Maferinyah et consultant sur le concept de grippe au centre d'excellence d'Afrique pour la prévention et le contrôle des maladies transmissibles de l'université Gamal Abdel Nasser revient sur les quatre projets qui ont été menés dont la documentation a commencé l'année dernière : « Au jour d'aujourd'hui, nous avons pu produire et finaliser quatre articles scientifiques. Donc le premier article qui porte sur l'analyse des effets de la pandémie de COVID-19, les services de santé maternelle et néonatale dans trois hôpitaux de référence en Guinée, à savoir la maternité de l'hôpital national Ignace Deen, l'Institut de santé de nutrition de Donka et la maternité de l'hôpital régional de Mamou.

Le deuxième article porte sur l'analyse de la compréhension de la préparation et de la réponse des services de santé maternelle et néonatale en Guinée face à la pandémie du COVID-19 qui est une analyse qualitative.

Le troisième article scientifique porte sur l'analyse qui contient des soins maternels dans le district de Forecariah... Le quatrième article porte sur la fréquence et les facteurs associés à la couverture adéquate de la vaccination chez les nourrissons en milieu rural guinéen. Là, l'objectif, c'est de rechercher et de déterminer la couverture des vaccins recommandés en Guinée, mais aussi les facteurs associés à la couverture adéquate pour les vaccins de base que sont le BCG et PENTA3 ».

**Amadou Tidiane Diallo**



eu le renforcement des capacités institutionnelles du centre de Maferinyah avec la formation du personnel de santé, mais aussi sur le plan national à travers des formations courtes qui ont été organisées par les cadres nationaux à l'INT d'Anvers: « On parle de documentation scientifique, cela veut dire que nous avons profité de cet atelier pour rédiger des articles scientifiques qui vont être publiés dans les journaux internationaux pour rendre compte des résultats des recherches que nous avons menées. Cet atelier se situe dans le cadre de la collaboration scientifique que nous avons entre l'Institut de médecine

recherches qui ont été réalisées en collaboration entre les équipes guinéennes et les Belges. Les résultats ont été obtenus à la fin du projet. Et donc on a estimé qu'il fallait valoriser ces résultats dans le cadre du nouveau programme. Et c'est pour ça que nous avons appelé cet atelier-là " Documentation scientifique du projet qui est terminé, donc FA4". Et cet atelier implique non seulement les cadres du centre de Maferinyah, mais aussi de ceux de l'université Gamal Abdel Nasser et des partenaires de mise en œuvre, notamment l'Institut de nutrition et de santé de l'enfant de Donka, de la maternité de l'hôpital Ignace

communauté scientifique nationale, mais aussi internationale. Parce que ces articles seront accessibles à tous les chercheurs du monde. Donc, nous prévoyons également après cet atelier de produire ce qu'on appelle des notes politiques qui seront un peu une traduction beaucoup plus simplifiée de ce travail, qui vont être accessibles à une plus grande audience. Parce que ce sera rédigé dans un langage assez accessible pour leur permettre de comprendre les résultats qu'on a eus et les recommandations qui sont issues de ce résultat et de manière à ce que les acteurs sur le terrain puissent utiliser

FNDC "dissous"

## *Foniké Menguè et Ibrahima Diallo optent finalement pour la grève de la faim à la maison centrale*

**Oumar Sylla alias Foniké Menguè et Ibrahima Diallo, les deux principaux responsables du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), dissous officiellement par le MATD, optent finalement pour la grève de la faim à partir du 7 novembre prochain. Ils l'ont fait savoir à travers une déclaration en date du 28 octobre et envoyée aux médias, une façon pour eux de protester contre leur détention prolongée à la maison centrale de Conakry.**



« Nous, Oumar Sylla – Foniké Manguè (coordinateur national du FNDC) – et Ibrahima Diallo (responsable des Opérations), informons l'opinion nationale et internationale ainsi que les organisations des droits de l'homme que nous

entamons à partir du lundi 7 novembre 2022, une grève de la faim pour protester contre notre détention illégale et exiger notre droit à un procès. Cette grève de la faim vise à attirer l'attention de l'opinion publique nationale et internationale de

l'injustice que nous subissons.

Depuis plus de trois mois, nous sommes séquestrés à la maison centrale de Conakry avec un bâillonnement de nos droits les plus élémentaires.

Nous sommes privés de soins adéquats et notre droit

à un procès juste et équitable est bafoué.

Nos avocats ont à maintes occasions sollicité auprès des instances judiciaires l'ouverture d'un procès au moins pour le respect de la présomption d'innocence des détenus d'opinion que nous sommes.

Face à ces refus injustifiés et inacceptables des autorités judiciaires et du gouvernement, nous comptons à travers cette grève de la faim interpeller la communauté nationale et internationale sur la volonté du Colonel Mamadi Doumbouya, du CNRD et du Gouvernement de transition de faire de nous leurs prisonniers personnels.

Cette volonté se matérialise par la restriction continue de l'espace civique, l'assassinat de citoyens pro-démocratie et les persécutions des leaders du FNDC ainsi que leur

famille.

En dépit des garanties prévues par l'article préliminaire du code de procédure pénale stipulant que tout citoyen en détention a droit à un procès juste et équitable, tenu dans un délai raisonnable et dans lequel le droit à la défense est garanti, nous sommes en prison sur aucune base légale.

Ainsi, avec cette grève de la faim, nous protestons contre notre détention illégale, prolongée et injustifiée.

Le Colonel Mamadi Doumbouya, le CNRD et le Gouvernement de transition seront responsables de tout ce qui adviendra. », peut-on lire dans la déclaration d'Oumar SYLLA alias Foniké Manguè et d'Ibrahima Diallo.

**Kèfina Diakité**

### Cellou Dalein Diallo à propos du PM

**« Aucune décision de le recevoir ou pas aux sièges des Coalitions n'est encore prise. »**

**Kalémoudou Yansané, vice-président de l'UFDG, a déclaré lors de l'assemblée générale hebdomadaire du parti qui s'est tenue le samedi 29 octobre que les portes de la principale formation politique de l'ANAD, restent grandement ouvertes au Premier ministre et aux trois anciennes ministres nommées facilitatrices.**

Suite à cette sortie, le président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, depuis le Canada, a cru devoir faire une mise au point par rapport à la réception ou non du Premier ministre, Dr Bernard Goumou, au siège de l'UFDG. « Les Coalitions du Quatuor ont décidé, après concertation, de ne pas reconnaître les facilitatrices du dialogue politique et donc de ne pas les recevoir à leurs sièges respectifs.

Cette décision était

motivée par le fait que ces facilitatrices ont été désignées de façon unilatérale par le Gouvernement, visiblement pour remplacer le médiateur de la CEDEAO, sans aucune concertation préalable avec la classe politique.

Par contre, pour le Premier Ministre, aucune décision de le recevoir ou pas aux sièges des Coalitions n'est encore prise.

Il appartient à chaque coalition, en concertation avec les autres membres du

Quatuor, de se prononcer sur cette question.

L'UFDG, qui n'est pas individuellement sollicitée pour cette visite, les courriers étant adressés à l'ANAD, se conformera à la décision que celle-ci prendra en concertation avec les autres membres du Quatuor. », a écrit Cellou Dalein Diallo, le président de l'Union des Forces démocratiques de Guinée.

**Kèfina Diakité**



## Membres du Quatuor placés sous contrôle judiciaire « Ils n'ont commis absolument aucune infraction... » (Me Amadou Diallo)

**Me Amadou Diallo, un conseiller de Cellou Dalein Diallo, a mis à profit l'Assemblée générale de l'UFDG qui s'est tenue le samedi 29 octobre pour dénoncer la mise sous contrôle judiciaire des acteurs politiques membres du quatuor, suite à la manif du 20 octobre qui a fait des morts et des dégâts importants.**



« Comme vous l'avez constaté, le régime d'Alpha Condé était caractérisé par une violation systématique des droits de l'homme. Et la gouvernance actuelle dirigée par la junte suit le même rythme. Nous sommes dans un sentiment de révolte par rapport à la

promesse de changement qui nous a été faite le 5 septembre 2021. Cette transition que nous avons applaudie, c'est celle-là même qui nous fait vivre ce que nous avons supporté pendant plus de 11 ans... Donc, l'inculpation et la mise sous contrôle judiciaire de

nos collègues qui sont les responsables des 4 coalitions. Ils n'ont commis absolument aucune infraction. Vous avez certainement entendu dans les médias qu'ils sont poursuivis pour coups, blessures, incitation et participation à la manifestation... Entre nous, qui a vu un politicien porter des coups à ses militants ? Il faut qu'ils arrêtent. On ne peut pas mettre tout ce qui se passe lors des manifestations sur le dos des acteurs politiques... Je n'ai vu nulle part en tant qu'avocat dans le code pénal que manifester est illégal. Ils l'ont dit parce que ça les arrange mais sachez que c'est plutôt le contraire. C'est interdire aux citoyens de manifester qui est illégal... », a martelé Me Amadou Diallo à l'AG de l'UFDG.

**Kéfina Diakité**

## Soutien à la manifestation du 20 octobre Neuf responsables politiques inculpés et placés sous contrôle judiciaire

**Des leaders politiques membres du quatuor (ANAD, Cored, FNDC politique, RPG Arc-en-ciel et alliés) ont été inculpés et placés sous contrôle judiciaire, suite à la manifestation du 20 octobre, à l'appel du FNDC dissous, et qui a fait des morts et des destructions de biens publics et privés.**

Le lundi 24 octobre 2022, 9 membres du quatuor ont répondu à la convocation de la Direction Centrale des Investigations Judiciaires de la Gendarmerie Nationale (DCIJ-GN). Ce sont: Elhadj Mamadou Sylla, Dembo Sylla (président et vice-président de l'UDG); Dr Fodé Ousou Fofana vice-président de l'UFDG, ancien député à l'Assemblée nationale; Bano Sow, vice-président de l'UFDG; Cellou Baldé, ancien député de l'UFDG et Coordinateur des

féderations de l'UFDG à l'intérieur du pays; Étienne Soropogui du Mouvement «Nos Valeurs communes»; Francis Haba de l'UDD; Bouya Konaté de UDIR; Diabaty Doré, vice-président de l'ANAD. Ils sont poursuivis pour entre autres des faits liés à un attroupement interdit, de provocation, de coups et blessures... Après des heures d'audition, ils ont été mis à la disposition de leurs avocats pour revenir le jeudi 27 octobre. Ils ont

finalément été inculpés et placés sous contrôle judiciaire. A rappeler qu'au lendemain des manifs des 28 et 29 juillet 2022, deux responsables du FNDC (Oumar Sylla alias Foniké Menguè, Ibrahima Diallo) et Saïkou Yaya Barry, le secrétaire exécutif de l'UFR ont été arrêtés dans le cadre des enquêtes. Ils ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt à la maison centrale de Conakry.

**Kéfina Diakité**

## Gouvernement Alphonse Charles Wright revient sur ses 100 jours à la tête du département de la Justice

**Le jeudi 27 octobre, le ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Alphonse Charles Wright, a animé une conférence de presse pour parler de ses 100 jours à la tête du département en charge de la Justice et des Droits de l'homme.**



Dans son intervention, le ministre Alphonse Charles Wright a cité comme acquis : la politique pénale du gouvernement, la politique pénitentiaire, les différents cas d'injonctions judiciaires contre les faits présumés de corruption et les détournements des deniers publics, la tenue du procès du 28 septembre, la modification de certaines dispositions du code de procédure pénale, l'adoption par le CNT et la promulgation de la loi portant sur l'aide juridictionnelle et la loi portant sur la protection des témoins, et des personnes à risques en République de Guinée, la lutte contre la cocaïne en Guinée. Et de poursuivre en ces termes: «On dit que le ministre de la Justice donne beaucoup d'injonctions au Procureur. Et finalement à quoi servent ces injections? Aujourd'hui, à travers ces injonctions là, sur douze (12) injonctions, aujourd'hui plus de sept (07) ont abouti à des indices concordants qu'il y a eu des cas de corruption et de détournement et ont permis de traduire les personnes

concernées soit devant la CRIEF, soit devant les tribunaux de droit commun. Récemment, vous avez suivi le cas de Guialo, c'est nous qui avons donné des instructions autour de ça et il y a d'autres dossiers...La lutte contre la corruption a fait en sorte que le ministre de la Justice se fait passer pour le Procureur. Souvent les gens le disent, mais c'est mal connaître, parce que dans notre pays, les gens n'ont jamais exercé leurs prérogatives, c'est-à-dire que c'est nouveau de voir qu'un ministre de la Justice engage des poursuites et pourtant d'autres sont passés, ils ne l'ont pas fait. Je ne laisserai aucune parcelle de mon pouvoir sans l'utiliser. Je dis encore à tout le monde, que ça soit avec ce gouvernement là, que ça soit le cas des dossiers passés, si le ministère de la Justice est informé d'un cas de corruption, on réagira conformément à la loi. », a fait savoir Alphonse Charles Wright.

**Kéfina Diakité**

## Conseil des ministres

# Les décisions de la session ordinaire du jeudi 27 octobre

**La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 27 octobre 2022 de 10H à 12H, sous la Haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.**

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION II. COMPTE-RENDU DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL DU MARDI 25 OCTOBRE 2022 III. DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES IV. DIVERS I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

Le message de Son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, a principalement porté sur la demande d'adéquation entre les priorités présidentielles à travers les projets d'importance nationale et la lettre de cadrage et orientation budgétaire de la Loi des finances 2023.

Au Premier Ministre, au Ministre du Budget et au Ministre des Finances et du Plan, le Président a instruit d'affiner la Stratégie et le Chiffrage du plan de Relance de notre Économie en cette période de Transition

Le Président a instruit le Ministre du Budget, de prendre toutes les dispositions pour le cadrage budgétaire de la loi de finances initiale 2023 pour le Recensement Général de la Population.

Aussi, il a exhorté les membres du Gouvernement à mieux s'imprégner, du contenu des règles régissant la passation des marchés publics et ce, dans la ligne des principes de refondation de l'Etat et de rectification institutionnelle.

Enfin, il a invité les membres du Gouvernement à éviter les erreurs du passé qui consistaient notamment en la personnalisation et la politisation de l'Administration. II. COMPTE RENDU DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le docteur Bernard GOUMOU a, au nom du Président de la Transition et au nom de l'équipe gouvernementale, présenté ses condoléances les plus attristées aux ministres Secrétaire Général du Gouvernement et à celui de la Culture pour la perte de leurs proches.

Ensuite, le message du Premier Ministre a porté sur quatre points :

1. Tout d'abord, le Chef du Gouvernement a félicité les Ministres pour leurs actions agricoles menées en étroite



application des instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la Transition, qui consistaient à cultiver 50 hectares chacun, en vue de renforcer la sécurité alimentaire dans notre pays. Le Chef du Gouvernement a trouvé nécessaire de traduire cet esprit, en stratégie dynamique, pour soutenir la production locale. Avec l'appui du FODA, cette initiative pourrait être élargie au niveau des hauts fonctionnaires, a-t-il indiqué. Aussi, le Premier Ministre a invité le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage à réfléchir sur un mécanisme de production, dont l'effet serait d'attirer les villes vers les campagnes.

2. Ensuite, le Chef du Gouvernement a constaté, la résurgence de l'insécurité dans les villes de l'Intérieur du pays, et très fortement dans le grand Conakry. A travers des remontées d'information du ministère de la Sécurité, il a été rapporté, il y a quelques jours, qu'un vigile aurait été retrouvé ligoté et tué dans la commune de Matoto. Deux autres attaques à main armée ont également été signalées dans la même commune, où un jeune étudiant en licence aurait été fauché à Sangoyah. Le 21 octobre dernier, une boutique de vente de produits cosmétiques et de changes de monnaie avait aussi été cambriolée par des inconnus dans un grand marché de la capitale. Une autre boutique aurait été également vidée de son contenu par des hommes armés à Kindia.

Sur la question des violences faites aux femmes, le Premier Ministre a fait un constat amer sur l'intensification des cas de viols. D'après les données de

la médecine légale, 12 cas de viol seraient enregistrés en moyenne par jour.

Dans la perspective de rassurer et de mettre en confiance nos concitoyens, le Chef du Gouvernement a invité les Ministres en charge de la Sécurité et de la Protection Civile, de la Défense et de l'Administration du Territoire, à travailler d'urgence et en synergie, sur un plan renforcé de lutte contre le banditisme et le crime organisé, car, dit-il, il ne doit pas y avoir de tolérance pour les hors-la-loi. Aussi, il a exhorté les Ministres en charge de la Sécurité et des télécommunications, de rendre opérationnel les numéros verts, afin de faciliter l'accès rapide aux services de sécurité et de la défense dans les zones signalées en cas d'urgence.

3. Relativement à la situation des banques, le Premier Ministre a informé que leurs responsables se plaignent de plus en plus d'être sous pression et de fortes menaces venant des Agents de sécurité et de contrôle. D'où l'obligation du Gouvernement de les rassurer pour éviter de détériorer le climat des affaires dans le pays. A cet effet, le Chef de Gouvernement a invité le Gouverneur de la Banque Centrale à organiser une réunion afin d'harmoniser les positions.

4. Pour terminer, le Premier Ministre a rappelé que le Président de la Transition a pris un décret le vendredi soir, portant mise en place du Comité Technique de suivi des recommandations des assises nationales. Il a donc instruit son cabinet, de préparer des projets de correspondances à l'intention des parties

prenantes pour la désignation de leurs représentants dans ledit Comité.

Les travaux de ce Comité seront menés concomitamment avec le cadre de dialogue inclusif auquel il souhaite, la participation de tous les acteurs concernés, a-t-il informé.

A titre d'information, sur l'évolution des travaux des facilitatrices, le Chef du Gouvernement a précisé qu'à ce jour, 30 des 34 entités sociopolitiques du pays ont été rencontrées. De ce fait, le Premier Ministre a fait part au Conseil de son intention d'entamer une tournée dans les quartiers généraux des Alliances et coalitions des partis politiques et organisations de la société civile. Pour lui, cette démarche s'inscrit en droite ligne de la politique du Président de la Transition.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS

5. Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a présenté une communication relative à l'organisation d'une filière de Certification en Administration Publique pour 60 jeunes cadres guinéens. Dans le cadre de la refondation de l'Etat, le Ministre a rappelé la nécessité d'instaurer une administration publique performante, capable de porter le défi de la reconstruction du pays dans tous les secteurs d'activités.

6. Le ministre des Infrastructures et des Transports a, quant à lui, présenté une communication relative au Contrat Commercial des travaux de réhabilitation de la route nationale Coyah-Mamou-Dabola.

Le Ministre a rappelé que, dans le cadre du suivi de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de cette route, y compris l'analyse des dégradations prématurées observées sur la chaussée, des réunions de concertation ont eu lieu les 10 et 12 octobre 2022 au Ministère des Infrastructures et des Transports.

Sur les dégradations, le Ministre a fait savoir qu'une mission de contrôle s'est rendue sur le terrain. A la suite, le chef de cette mission, a fait un exposé sur les dégradations prématurées relevées sur la chaussée depuis janvier 2022, principalement sur les tronçons en pente réalisés courant mai et juin 2021 (soit sur 14 Km).

7. Enfin le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a présenté une communication relative à l'adhésion de la République de Guinée au Fonds de Solidarité Africaine (FSA).

Le FSA est une Institution financière multilatérale qui a pour mission de contribuer au développement économique et au progrès social de ses Etats membres. Il facilite à travers ses différentes techniques d'intervention, l'accès aux ressources financières nécessaires à la réalisation des projets d'investissements et des autres activités génératrices de revenus. Ainsi, le Ministre a démontré la nécessité pour notre pays d'adhérer à cette importante structure.

III. DECISIONS Ministère du Travail et de la Fonction Publique

Le Conseil a décidé de l'organisation d'une filière de certification en Administration Publique assortie des dispositions suivantes :

8. Adapter le système Administratif Guinéen en s'inspirant d'autres systèmes de la sous-région ;

9. Approfondir la réflexion selon un programme détaillé tout en associant les Départements Ministériels ;

10. Renforcer les critères de sélection des candidats ;

11. Recenser les besoins en termes de postes de responsabilités, proportionnellement aux cadres devant être formés pour faciliter leurs affectations en fin de formation.

Ministère des Infrastructures et des Transports

Communication relative au Contrat Commercial EPC

(Suite page 12)

## Floraison des forages en Guinée Le Directeur du Centre National des gestions catastrophiques et le DG de la SEG alertent !

**L'aménagement anarchique des forages dans la capitale Conakry devient de plus en plus inquiétant. Le phénomène est pris au sérieux même au niveau du ministère de l'Environnement, à travers le Centre national des Gestions catastrophiques et l'Urgence Environnementale et à la direction générale de la société des eaux de Guinée (SEG). De nos jours, Conakry compte plus de 23 000 forages. Une situation qui ne reste pas sans conséquences tant sur le plan géologique que sur le plan sanitaire.**



**C**'est dans le souci de pallier la faiblesse de l'Etat dans la desserte en eau potable que certains citoyens font recours à l'implantation des forages ou des puits améliorés à leur domicile. « Vous allez remarquer aujourd'hui dans les différents quartiers, il peut y avoir près de 10 à 20 forages dans les mêmes localités, sans comprendre le danger de ces forages. Cependant, si toutefois ces familles-là sont informées, sensibilisées, coordonnées, pouvaient avoir un seul forage qui pouvait servir toutes ces populations qui sont là-bas. Mais ne connaissant pas les effets que ça peut donner à l'avenir, c'est pourquoi ils s'y mettent. Si nous continuons à creuser, à forer la terre le grand risque c'est le tremblement de terre. Ce sont des risques d'éboulement, de glissement. Vous savez que notre pays n'est pas à l'abri de séisme. On en a vécu en 1984. Et maintenant là, il y a de ces populations qui se

plaignent de ça. Quand nous continuons à aggraver la nature, la terre, le phénomène va revenir. Parce que ça ne fait pas plus d'un mois, mon point focal de Ratoma m'a remonté un cas de séisme mais l'amplitude un peu faible à Lambanyi au niveau du carrefour centre commercial. Mais quand nous sommes venus constater sur le lieu, nous avons remarqué qu'il y a un certain nombre de forages qui sont creusés dans les parages. Donc c'est pourquoi, le ministère de l'environnement, à l'instar des autres ministères de l'hydraulique, et de l'administration du territoire doivent se retrouver en urgence pour pouvoir réglementer ce programme de floraison des forages non seulement dans Conakry, mais aussi les autres régions de la Guinée. Si toutefois, c'était réglementé, c'est encore facile d'avoir un seul forage dans un lieu bien déterminé et qu'on fasse des canalisations pour les autres

familles », a souligné M. Alhassane Barry.

Au-delà de son utilité, l'eau de forage engendre parfois des complications sanitaires. Le patron de la direction nationale des gestions catastrophiques et de l'Urgence Environnementale affirme qu'il existe un souci de santé lié à l'implantation des forages dans les centres urbains. Si les forages sont implantés n'importe comment et n'importe où, un risque de santé publique peut advenir compte tenu de la contamination de la nappe phréatique qui alimente ces forages : « Vous savez que l'eau que nous consommons dans les forages ne sont pas traités. La population prend cette eau de cette manière pour la consommer. Il y a de ces qualités d'eau qui ne sont pas propres à la consommation. Ces qualités d'eau, dont le PH a une grande valeur. Mais la population ne peut pas se rendre compte. Il faut un laborantin. Donc c'est pourquoi quand un forage est creusé ils doivent faire part au laborantin pour savoir le PH de l'eau. Savoir est-ce que l'eau-là est propre à la consommation. Donc si cela n'est pas fait, ça peut créer des maladies à la longue qui vont se répercuter et faire des morts d'hommes. Mais à part ça,

il faut voir aussi l'entretien de cette eau. Il n'y a pas d'hygiène. Les cuves ne sont pas traitées. Ça aussi ce sont des risques des maladies hydriques », mentionne-t-il.

Face à cette situation, le directeur national des gestions catastrophiques et de l'Urgence Environnementale préconise la réglementation de ce secteur. « Donc c'est pourquoi moi je dirais ici la population doit venir, s'informer autour de ces programmes de forages avant de s'y mettre. Parce que s'ils sont informés, ils ne vont pas continuer à creuser les forages dans les mêmes lieux en grande quantité. Sinon qu'un jour après 10 à 20 ans ils ne pourront plus vivre là. C'est ça les conséquences. Parce qu'il peut y avoir glissement de terre, les maisons vont s'écrouler, personne ne va vivre dans les lieux. Donc, on doit faire beaucoup attention parce que de la façon dont nous aggravons la nature c'est de cette façon-là, la nature va se retrouver contre nous. La première des choses qu'il faut faire, il faut réglementer les problèmes de ces forages. Et ça interpelle tous les ministères qui sont impliqués. La deuxième des choses, il faut informer et sensibiliser cette population. Parce qu'elle ne s'y connaît pas. Il faut que nous, gouvernement, nous Etat, qu'on s'intéresse à la chose. Parce que si l'autorité à la base était bien informée, on n'allait pas laisser les choses se passer comme ça. Mais c'est parce que l'autorité à la base, les chefs de quartiers, les chefs de secteurs ne sont pas informés, ils ne connaissent rien de cette réalité. Et la population elle-même n'est pas informée là-dessus. Donc s'il y a lieu de faire, il faut réglementer. Si quelqu'un veut faire un forage, il faut qu'il se réfère au ministère de l'Environnement », a-t-il

conclu.

Par ailleurs, selon le directeur général de la société des eaux de Guinée (SEG), ce sont des milliers de forages construits de façon anarchique sans l'autorisation des services habilités et sans aucun respect de la disposition en la matière. C'est pourquoi, ils ne sont soumis à aucun contrôle de qualité pour la plupart. « Aujourd'hui cette prolifération est une menace pour l'environnement et même la géologie. Parce que la plupart des forages sont construits en hauteur. La multiplicité des forages et des puits à travers la ville revêt des conséquences que sont : l'instabilité et la fragilité des terrains ; la rupture des canalisations, la fissure des façades et la dégradation de l'écoulement des eaux souterraines » n, déclare Aboubacar Camara.

Par contre, le DG de la SEG reconnaît que le secteur de l'eau n'a pas connu de progrès au cours de ces trente dernières années dans le pays. Ce qui fait qu'aujourd'hui les besoins sont au-dessus de l'approvisionnement. « Sachez que les besoins en eau de la population de Conakry sont estimés à 400,000 m<sup>3</sup> d'eau par jour alors que la SEG produit et fournit 150,000m<sup>3</sup> donc un déficit de 250,000 m<sup>3</sup> / jour. Les populations se sont donc ruées à la construction de forage dont la majorité échappe au contrôle de l'Etat. À date, le gouvernement travaille d'arrache-pied pour résoudre cette problématique qui constitue une grande priorité pour le CNRD. C'est la raison pour laquelle que vous pouvez constater que de grands chantiers sont ouverts un peu partout à Conakry dans le cadre de l'accès à l'eau potable. Il s'agit d'une situation assez compliquée que nous déplorons tous », a-t-il annoncé.

**Amadou Tidiane Diallo**

Lisez le journal  
numérique sur le site

**Kéfinafasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

## Conseil des ministres Les décisions de la session ordinaire du jeudi 27 octobre

N°2017/101/1/2/1/2/2/014 des travaux de réhabilitation de la route nationale Coyah-Mamou-Dabola.

Le Conseil a décidé :

12. De contacter l'Ambassade de Chine à travers le Ministère des Affaires Etrangères pour trouver une solution pour la livraison d'une route obéissant aux normes internationales ;

13. D'impliquer l'Entreprise co-contractante dans les négociations ;

14. De mettre à la disposition de l'ACGP les aspects techniques ;

15. De prendre toutes les dispositions juridiques et financières nécessaires, pour renforcer la structure de la chaussée avec une communication pour éclairer la lanterne de la population sur la nature du contrat signé par le gouvernement précédent.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan Communication relative à l'Adhésion de la Guinée au Fonds de Solidarité Africaine (FSA).

Le Conseil a décidé d'apporter son soutien indéfectible à l'Adhésion de la République de Guinée au Fonds de Solidarité Africaine (FSA).

IV. DIVERS.

16. Le ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et des Guinéens de l'Etranger, a informé le Conseil que le Gouvernement Ethiopien organisera du 04 au 06 Novembre 2022, le forum sur le Leadership Africain, au cours duquel il compte décerner le prix du panafricanisme à feu Mr le Président Ahmed Sékou Touré. Ce forum sollicite la présence du Gouvernement Guinéen et celle de la famille du feu Président récipiendaire.

17. Madame la Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a fait un compte rendu succinct de sa mission de travail à Niamey à l'occasion de la 4ème réunion du Sahel.

18. Le ministre de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures a fait part

de sa récente mission au Caire au Salon International de l'Eau, sur invitation de son homologue, en prélude à la COP 27.

19. Le ministre de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, a informé le Conseil de la remise des clés des logements construits à la Cité Douane par la Société ADOHA.

20. Madame la Ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables a fait part de la célébration prochaine de l'An 50 du Centre National de l'Orthopédie sous la présidence d'honneur du Premier Ministre, Chef du Gouvernement et à cette occasion d'importants dons seront octroyés aux handicapés.

21. Madame la Ministre de l'Information et de la Communication a informé le Conseil de la retransmission en direct des phases finales de la prochaine Coupe du Monde dont le coup d'envoi se fera le 19 novembre 2022 au Qatar.

22. Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a informé le Conseil des bonnes dispositions prises en faveur des personnes âgées devant percevoir mensuellement leurs pensions revalorisées.

23. Dans le but de prévenir et de lutter contre l'indélicatesse des fonctionnaires de police, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, a informé de la création d'un Conseil de Discipline, dont les conseillers seront prochainement installés sous la présidence d'honneur du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

24. Madame la Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime, a porté à l'attention du Conseil de sa participation à la 68e Conférence de la Commission Baleinière Internationale (CBI), qui s'est tenue à Portoroz en Slovénie du 18 au 22 octobre 2022, pour soutenir la candidature de la Guinée à la Présidence de ladite Commission.

Conformément aux valeurs du

CNRD, portant notamment sur le Repositionnement de la Guinée sur la Scène Internationale, le Commissaire Guinéen Amadou Tèlivel Diallo, a été élu à la tête de la CBI pour la période 2023-2025, faisant de lui, le Premier Africain à occuper cette importante fonction.

Par ailleurs, en marge de cette session, Madame la Ministre a eu un entretien fructueux avec son homologue de la République de Slovénie sur les axes de coopération future entre les deux pays.

Dans la même dynamique, elle a également rencontré le Secrétaire Exécutif de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains

Riverains de l'Océan Atlantique (COMAHFAT) ; organisation au sein de laquelle notre pays entend occuper désormais la Présidence, au regard de son énorme potentiel halieutique et, des dispositions pertinentes qui régissent ladite commission.

25. Monsieur le Ministre de l'Economie des Finances et du Plan, à la tête d'une importante délégation, a fait le compte rendu de sa mission de travail aux Etats Unis, mission au cours de laquelle il eut plusieurs contacts notamment avec le monde de la finance internationale.

Il a informé le Conseil de la nomination en qualité d'Administrateur du Fonds Monétaire International (FMI) de notre compatriote Monsieur Facinet Sylla.

26. Le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a fait à son tour, un compte rendu succinct de sa mission à Londres.

27. Enfin le Ministre de la Santé, a informé le Conseil du rappel à Dieu d'une des sommités du monde médical guinéen, ancien doyen de faculté, ancien Ministre et ancien fonctionnaire international, le professeur Mamadou Pathé Diallo.

**Le Conseil des Ministres**

## Energie, Hydraulique, Hydrocarbures Des cadres nommés par le président de la transition

**Le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a procédé, à travers un décret lu à la télévision nationale le mardi 25 octobre, à la nomination de plusieurs cadres au ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures. Voici la liste des 7 cadres nommés :**

1 - Salia Sékou Kouyaté, matricule 229 556 P, expert en gestion des projets et finances, précédemment enseignant chercheur est nommé Conseiller principal.

2- Alseny Marie Camara, matricule 245 306 F, juriste, précédemment point focal des partenaires techniques est nommé Conseiller Juridique.

3 - Youssouf Diaby, précédemment en service à Electricité de Guinée (EDG) est nommé Conseiller chargé des questions de l'Energie.

4- Baïdy Kaba Bah,

précédemment conseiller économique confirmé.

5- Salifou Sylla, précédemment Directeur général de la société SoguiPRESS est nommé Conseiller Chargé de mission.

6- Alhassane Diallo, précédemment Conseiller Chargé des questions des hydrocarbures confirmé.

7- Patrice Pépé Loua,

précédemment en service à la Société des Eaux de Guinée (SEG) est nommé Conseiller chargé des Hydrauliques.

**Kéfina Diakité**

## Sports

## Intouchable, le Sénégal s'adjuge la CAN de beach soccer pour la 7e fois

L'hégémonie du Sénégal sur le beach soccer (football de plage) se poursuit en Afrique. Les Lions sénégalais ont remporté, vendredi 28 octobre, la 7e CAN de leur histoire en dominant l'Égypte en finale (2-2, 6 tirs au but à 5). Les champions d'Afrique et leurs adversaires battus joueront la Coupe du monde 2023.

Qui peut mettre un terme à la domination sénégalaise sur le beach soccer africain ? Personne pour l'instant. En tout cas pas les Égyptiens. Les Pharaons, qui s'étaient inclinés le 23 octobre face à l'ogre lors de la phase de groupe (6-4), ont livré un beau combat en finale vendredi à Vilankulo, au Mozambique. Ils ont même

brèvement mené au score avant de se faire rejoindre.

Pour la première fois depuis 2015, le titre s'est joué aux tirs au but. Il y a sept ans, aux Seychelles, l'exercice avait été fatal au Sénégal, battu et détrôné par Madagascar. Cette fois, la pièce est tombée du bon côté pour eux. Aucun joueur n'a failli parmi les cinq premiers tireurs de chaque côté. Mais Al Seyni Ndiaye, le gardien sénégalais, a plongé du bon côté et sorti le tir de Mohamed Abdelnaby Aly Aly Hassan « Loha », le sixième tireur égyptien. Et Ninou Jean Paul Diatta a inscrit derrière l'ultime tir au but, celui de la victoire (2-2, 6 tirs au but à 5).

**RFI**

## Guinée-CEDEAO

## L'ambassade des États-Unis se félicite de la réussite des négociations sur la durée de la transition

L'ambassade des États-Unis a publié le mardi 25 octobre 2022, un communiqué dans lequel elle s'est félicitée de la réussite des négociations entre la Guinée et la CEDEAO sur la durée de la transition dans le pays du colonel Mamadi Doumbouya.

Des experts de la CEDEAO ont séjourné du 16 au 21 octobre à Conakry pour une étude

technique du chronogramme de la transition. Au terme de leur mission, ils se sont mis d'accord avec les autorités guinéennes sur une durée de 24 mois. Il faut rappeler que dans un premier temps, le CNRD avait proposé un chronogramme de 39 mois. Le CNT, l'organe législatif de la transition, a ramené ces 39 mois à 36, le locataire du palais Mohammed

V en a pris acte. Et aujourd'hui, il accepte les 24 mois proposés par les experts de la l'organisation sous-régionale pour mettre en œuvre les dix étapes de la transition pour un retour apaisé à l'ordre constitutionnel. A la mi-décembre, les chefs d'Etat de la CEDEAO se retrouveront à Abuja, au Nigeria, pour se prononcer sur le sujet. Après

les États-Unis, les autres partenaires de premier plan (Union européenne, la Russie, la Chine, la Grande-Bretagne) se sont également engagés à accompagner la transition guinéenne conduite par le colonel Mamadi Doumbouya. En lieu et place donc des menaces de sanctions, il faudrait plutôt un accompagnement sérieux et

désintéressé pour permettre à la Guinée de réussir sa transition et de faire fièrement son entrée dans le concert des nations respectueuses des libertés et des droits de l'homme. Attendons de voir...

**Kéfina Diakité**